

Image not found or type unknown



Adoption simple d'un étranger majeur

Par **Linne**, le **24/02/2016** à **04:18**

Je suis majeur depuis 6 mois et je suis étranger et vient d'être adopté par le conjoint français de ma mère mes frères et soeurs sont français et ma mère devrait entreprendre sa demande de naturalisation dans bientôt je poursuis mes études et comme je suis majeur il me faut une carte de séjour pour circuler faire mes stages et passer mon examen pourrais je prétendre à un titre de séjour pour liens familiaux en France vu que toute ma famille est ici? Je suis très inquiet car je veux rester auprès de mes parents et mes frères et soeurs